

# **COMMUNICATION**

## **Troisième Sommet de Terminologie**

**Du 13 au 14 novembre 2006**

**Politiques et Planification terminologiques**

**Le rôle du RIFAL dans les politiques et planifications  
terminologiques dans l'espace francophone**

**AMIDOU MAÏGA**

**Responsable de projets**

**Direction de la Langue française, de la diversité culturelle et linguistique**

**Novembre 2006**

## **I. Contexte**

La langue française occupe une place privilégiée dans les actions de l'OIF, non seulement pour des raisons historiques, mais également et surtout, parce que les Etats et gouvernements membres de l'OIF ont voulu lui assigner ce rôle fondamental dans leur coopération, en l'inscrivant dans le premier article de la Charte de la Francophonie. Le français est langue officielle dans 29 pays membres de l'OIF, mais il n'en reste pas moins que la plus grande partie des pays membres de la Francophonie sont des territoires multilingues. C'est la raison pour laquelle l'OIF soutient fortement le développement et la mise en œuvre des politiques linguistiques nationales afin d'assurer la cohabitation du français et des langues partenaires de même que la gestion de leur usage. Cette orientation a été réaffirmée en 2001 à l'occasion de la conférence des Ministres de la Culture des Etats et gouvernements membres de la Francophonie au cours de laquelle une déclaration sur la diversité culturelle et linguistique a été adoptée. Cette déclaration était assortie d'un plan d'action destiné à

« consolider le rôle de la langue française et des langues nationales partenaires en tant que valeur d'expression des créateurs, de développement, d'éducation, de formation, d'information et de communication au sein du monde francophone ».

Mais pour qu'une langue continue d'être valorisée et utilisée dans une partie ou dans l'ensemble des circonstances de communication, plusieurs conditions doivent être réunies ou, à défaut de l'être, doivent faire partie des objectifs d'un plan d'aménagement linguistique. Ainsi, il sera utile que cette langue ait un statut déterminé sur le plan national. Mais chacun sait que cela ne suffit pas. Il faut également et surtout que cette langue se développe et s'enrichisse sur le plan terminologique afin de demeurer apte à exprimer les réalités nouvelles. Et autant que possible, ce développement doit faire appel aux ressources propres de la langue en question. S'agissant de langues en voie d'aménagement, la question de l'enrichissement endogène du vocabulaire est capitale afin d'éviter le déficit terminologique de ces langues dans les sphères d'utilisation qu'on leur assigne.

Au-delà de ce problème de l'enrichissement lexical, la limitation des fonctions réellement exercées par une langue réduit sa valeur sur le « marché aux langues », pour reprendre l'expression de Louis-Jean Calvet. Cette valeur d'une langue peut se déterminer au moyen de différents facteurs dont les principaux sont entre autre son rôle national, régional ou international, sa véhicularité, son degré d'usage, son degré de standardisation, sa capacité à se moderniser et à se développer sur le plan terminologique.

C'est seulement dans le cadre de la mise en œuvre des politiques linguistiques qu'il peut être possible d'agir sur ces facteurs.

C'est fort de tous ces éléments théoriques que l'OIF a mis en place en 2000 le Réseau international francophone d'aménagement linguistique, RIFAL en remplacement de deux réseaux que l'Agence avait créés dans les années 1980 : le RINT<sup>1</sup> et le RIOFIL<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Réseau international de néologie et de terminologie

<sup>2</sup> Réseau international des observatoires francophones de l'informatique et du traitement informatique des langues

## II. Les travaux du RIFAL

La mission du RIFAL a été centrée sur le développement, la promotion et l'informatisation du français. Les réseaux d'origine, le RINT et le RIOFIL ont tous deux au cours des années 90 assuré la concertation francophone en matière de langue et ont fait par leurs travaux la démonstration qu'il était possible de conduire, dans le cadre de la programmation de l'OIF, des actions en faveur du développement du français dans un rapport dialectique avec les langues partenaires<sup>3</sup>. Le RIFAL vise à mettre en œuvre des actions intégrées en faveur du développement linguistique et du traitement informatisé des langues. Le réseau s'est donné les objectifs suivants : contribuer à l'aménagement, la promotion, la consolidation, la valorisation et le développement de l'usage du français et des langues partenaires, notamment en assurant :

---

<sup>3</sup> Dans le contexte de la Francophonie institutionnelle, on entend par « langue partenaire du français » une langue qui coexiste avec la langue française et avec laquelle sont aménagées des relations de complémentarité et de coopération fonctionnelles dans le respect des politiques nationales.

- la concertation en matière de terminologie et de néologie, en favorisant le travail coopératif et en constituant un pôle de référence en matière de méthodologie et de terminotique ;
- la promotion et le soutien du traitement informatique du français et des langues partenaires en favorisant l'utilisation des NTIC et des inforoutes,
- le développement de la production de contenus en français sur les inforoutes et l'utilisation du français dans les NTIC, dans un contexte de multilinguisme incluant les langues partenaires,
- la collecte et la diffusion de l'information sur la terminologie, la néologie et le traitement informatique des langues.

Ces objectifs ont été mis en œuvre dans les champs d'intervention suivants : veille technologique, documentaire et terminologique, évaluation et labellisation, promotion, information et diffusion, soutien à la production, formation, normalisation, coordination, coopération et rayonnement.

L'OIF a mis en œuvre un programme favorisant l'adoption et la mise en œuvre de politiques linguistiques nationales. Des actions de sensibilisation et de formation se sont tenues en Afrique et dans les pays de l'Océan Indien dans cette perspective. L'OIF soutient l'idée que les politiques linguistiques doivent aller au-delà de l'enseignement des langues, en englobant la création et le développement d'un environnement de l'écrit pour soutenir la pratique des langues faisant l'objet de ces politiques linguistiques. Cela inclut les activités liées à l'instrumentalisation des langues et notamment, le RIFAL - et avant lui le RINT a inscrit dans ses activités la réalisation de travaux terminologiques touchant le français et les langues partenaires

Les objectifs sous-jacents aux activités de régulation du RIFAL visent essentiellement à développer d'une part la terminologie dans les langues partenaires en fonction des besoins et d'autre part, à contribuer à l'enrichissement du français notamment en proposant des dénominations afin de rendre compte des référentiels nationaux

ou régionaux qui ne sont pas encore dénommés en français. Dans cette perspective les documents produits sont d'une très grande utilité pour les publics cibles.

### **III. Perspectives**

La dernière réunion du RIFAL qui s'est tenue à Paris en mai 2005 avait invité les membres du réseau à transmettre au Secrétariat général tout projet susceptible d'être inscrit dans la programmation 2006-2009. Malheureusement aucune activité n'a été possible au cours de l'année 2006 en raison d'une grande perturbation provoquée par la récente restructuration de l'OIF. En effet depuis janvier 2006, l'OIF, à la demande de ses instances s'est engagée dans une profonde réflexion visant à l'élaboration d'une programmation plus resserrée et plus cohérente dans un objectif plus global d'une culture de gestion axée sur les résultats. Cet exercice, qui n'est pas encore terminé, a lourdement pesé sur les activités du RIFAL. Il aura aussi j'en suis sûr une incidence sur la future orientation du réseau. Mais l'espoir n'est pas perdu. Nous avons toujours l'ambition de poursuivre nos activités comme par le passé dans le contexte du développement

durable car le développement économique et social ne peut plus ignorer l'importance du facteur linguistique, surtout à l'heure de la mondialisation. Ce caractère culturel et linguistique du développement tient au rôle que jouent les langues- et bien entendu la terminologie - comme outil d'élaboration et de transfert des connaissances, comme outil de communication et de dialogue des cultures, comme média de coopération technique et économique et comme vecteur de plus-value dans une économie de la connaissance, et, de manière plus générale, dans le développement économique et social des communautés.

**Amidou MAÏGA**